







En partenariat avec :

JEANTET ASSOCIÉS

Diplôme d'université de Droit international économique en Afrique



Responsables

Thierry Lauriol

Avocat au barreau de Paris, docteur d'État en droit, associé au cabinet Jeantet

Yves Nouvel

Professeur à l'université Panthéon-Assas







Objectif de la formation

Cette formation universitaire part d'un constat : la multiplication de conventions internationales en Afrique ayant vocation à régir les relations économiques sur ce continent. La teneur de ces instruments et les relations qu'ils entretiennent entre eux mais aussi avec les droits nationaux restent mal connus. Pourtant, ces traités occupent une place grandissante dans la réglementation de la vie des affaires et sont d'ailleurs de plus en plus souvent invoqués dans le contentieux. Les milieux professionnels soulignent un besoin grandissant de formation en ce domaine. L'expertise sur ces questions était éparpillée entre praticiens et universitaires exerçant sur le continent africain et en Europe. Cette formation rassemble plus de trente spécialistes qui présenteront aux étudiants l'état du droit et les enjeux actuels de leur discipline par une approche pratique reposant sur l'étude des documents de la matière. Le diplômé pourra ainsi prétendre à une connaissance effective du droit international économique en Afrique au terme d'une formation qualifiante le plaçant en situation de développer ce type de compétences dans ses activités professionnelles.

Conditions d'accès

La sélection des candidats se fait sur dossier. L'anglais doit être maîtrisé au point de pouvoir l'utiliser en tant que langue de travail. L'étudiant ou le professionnel doit soit :

- être titulaire d'un Master 1
- être inscrit en dernière année des Grandes Écoles de Commerce
- être diplômé d'un Institut d'études politiques

Pour le candidat non titulaire d'un titre BAC +4 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, une procédure de validation des acquis professionnels peut être mise en place selon la réglementation.

Inscription

- Les inscriptions débuteront en mai 2014
- Le dossier est à télécharger sur le site : cfp.u-paris2.fr

Contact: Yann Mousel - yann.mousel@u-paris2.fr - Tél.: 01 53 63 86 24/26

Tarif

- Pour les étudiants : 1 000,00 € + droits d'inscription à l'université
- Pour les professionnels : 5 000,00 € + droits d'inscription à l'université

Les candidats à une inscription en tant qu'étudiant peuvent prétendre au bénéfice d'une bourse offerte par un des sponsors du diplôme qui couvre l'ensemble des frais d'inscription.







Rythme des enseignements

Les cours sont programmés sur 14 séances de deux jours, le vendredi et le samedi chaque quinzaine. La formation débute en novembre et prend fin en juin.

Organisation et contenu des enseignements

La formation représente 160 h d'enseignement réparties en huit modules de 20 h.

Module 1

Relations internationales et institutionnelles en Afrique

- Relations internationales et questions du développement
- Relations institutionnelles : les organisations économiques africaines

Module 2

Droit international africain des échanges et des transports

- Intégrations économiques régionales, accords préférentiels et OMC
- Droit international africain des transports aériens et maritimes

Module 3

Droit international africain des relations monétaires et financières

- Unions monétaires africaines
- Traitement et contentieux de la dette, fonds souverains des pays africains

Module 4

Droit international africain des activités économiques

- Aspects généraux du droit international africain des activités économiques
- Droit international africain des activités économiques et droit interne

Module 5

Droit minier et pétrolier en Afrique

- Législations minières et pétrolières en Afrique
- Contrats miniers et pétroliers en Afrique

Module 6

Droit international africain des investissements

- Codes d'investissements africains
- Contrats et traités de protection des investissements en Afrique

Module 7

Droit des grands projets en Afrique et leur financement

- Droit des marchés publics africains
- Droit du financement des grands projets en Afrique

Module 8

Droit international africain du règlement des différends

- Organes judiciaires régionaux africains
- Règlement arbitral des différends en Afrique







Équipe pédagogique

Mathias Audit, professeur (Université Paris-Ouest La Défense)

Stéphane Braconnier, professeur (*Université Panthéon-Assas*)

Alioune Badara Fall, professeur (Université Bordeaux IV)

Jean-Louis de Baillenx, consultant

Benjamin Boumakani, secrétaire général du Gouvernement du Congo

Pierre Crocq, professeur (Université Panthéon-Assas)

Walid Ben Hamida, maître de conférences (Sciences-Po Paris et université d'Évry)

Gérard Cahin, professeur (Université Panthéon-Assas)

Luc Castagnet, avocat (Cabinet BCW & associés)

Stéphane Doumbe-Bille, professeur (Université Lyon III)

Alain Fénéon, avocat, directeur de la revue Pénant

Olivier Fille-Lambie, avocat (Cabinet Hogan Lovells)

Hugues de la Forge, avocat (Cabinet Jeantet)

Habib Gherari, professeur (Université Aix-Marseille III)

Emmanuel Jolivet, conseiller général de la Cour d'arbitrage de la CCI

Carlos Manuel da Silva Gomes, avocat (Cabinet TSRA, Luanda)

Loïc Grard, professeur (Université Bordeaux IV)

Joseph Issa-Sayegh, professeur (Universités de Nice et d'Abidjan)

Gaston Kenfack Douajni, professeur (ENAM, Yaoundé)

Eloi Laourou, ambassadeur du Bénin à l'OMC

Thierry Lauriol, avocat (Cabinet Jeantet)

Khalid Moukite, professeur associé (Institut Universitaire, Rabat)

Martin Ndende, professeur (Université de Nantes)

Yves Nouvel, professeur (Université Panthéon-Assas)

Achille Ngwanza, docteur en droit (directeur du Journal africain de droit des affaires)

Stéphanie Ngo Mbem, docteur en droit (Cabinet GAD consultants, Yaoundé)

Capucine du Pac de Marsoulies, avocate (Cabinet Jeantet)

Jacques du Plessis, professeur (*Université de Stellenbosch*)

Carlo Santulli, professeur (Université Panthéon-Assas)

Marcel Serekoisse Samba, président de la CCJA (Abidjan)

Magloire Sossouvi, directeur des affaires juridiques (BCEAO, Dakar)

Serge Sur, professeur émérite (Université Panthéon-Assas)

Martin Tavaut, avocat (Cabinet Jeantet)

Sébastien Touzé, professeur (Université de Strasbourg)







Comment s'inscrire

- Par internet en allant sur le site : http://cfp.u-paris2.fr
- Télécharger le dossier d'inscription et nous le retourner par courrier

Cette formation peut être prise en charge dans le cadre de la réglementation de la formation continue.

Lieu de la formation

Centre de Formation Permanente Université Panthéon-Assas 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

Métro Saint-Placide (ligne 4), Rennes (ligne 12), Montparnasse (lignes 4, 6, 12) Bus 89, 91, 94, 95

Parkings 123 rue de Rennes 75006 Paris, 10 rue du Départ 75015 Paris

